

CENTRE ET ACADEMY FREESTYLE

CHARTRE DE L'ATHLETE, SAISON 2026-2027

Cher·e athlète,

Nous sommes heureux de te compter parmi nos athlètes et fiers de pouvoir t'encadrer, afin que tu puisses t'entraîner dans des conditions optimales et faire le plus de progrès possibles.

Le rôle de Genève Snowsports est de t'accompagner au mieux durant cette année de formation. Ton rôle est de t'engager suffisamment pour réussir tes objectifs.

Pour travailler sur de bonnes bases, nous avons défini un certain nombre d'engagements respectifs listés ci-dessous :

Engagements de Genève Snowsports

- T'offrir des entraînements et un suivi professionnel.
- S'efforcer d'assurer au maximum ta sécurité au cours des entraînements et des transports.
- S'assurer d'une bonne coordination entre les entraînements et les exigences scolaires et proposer durant les camps du temps pour les devoirs ou la lecture.
- Offrir un niveau de dialogue satisfaisant entre les entraîneurs, toi, tes camarades, tes parents et les responsables de l'association.
- Tenir compte de ton avis.
- Veiller à l'intégration, à la socialisation, au développement et au bien-être des enfants et jeunes, dans le respect de leur personnalité.

Tes engagements

- Suivre les indications et la planification établies par tes entraîneurs ou le responsable du centre.
- Participation :
 - o Pour les cadres (A, B) : Participer au minimum à 80% des entraînements/compétitions défini par la catégorie. Une participation inférieure à 80% peut justifier l'exclusion.
 - o Pour les Cadres GSSxSROM, les Partenaires et les Relèves : Il n'y a pas de minimum, mais une régularité est en principe attendue, surtout dans l'éventualité d'un passage cadre.
- L'engagement durant les entraînements, camps et compétitions sera pris en compte lors des diverses évaluations (sélection GSS, test Ski Romand, programme Sport Art Etudes, etc.).
- Les cadres doivent discuter et planifier les éventuels entraînements supplémentaires avec l'entraîneur.
- Être ponctuel à chaque rendez-vous.
- Respecter l'avis des entraîneurs et du Comité ; en discuter avec eux en cas de désaccord. La notion de respect est centrale. Les entraîneurs respectent les athlètes, les athlètes les respectent aussi.
- Respecter durant les camps :
 - o Le temps dédié aux devoirs, lecture ou autre moment de calme,
 - o Les règles d'utilisation des appareils électroniques (sous peine de confiscation),
 - o Le besoin de sommeil des autres, notamment des plus jeunes.
 - o Et de manière générale, l'intimité de chacun.
- Représenter dignement l'association par la tenue, le comportement et l'habillement, dans le cadre des activités sportives et dans la vie de tous les jours.
- Respecter le matériel, que ce soit les bus (à aider à nettoyer), le matériel d'entraînement ou tout matériel d'un lieu public comme un hôtel ou un restaurant. En cas d'incident, annoncer immédiatement tout dégât à ton entraîneur.
- Respecter les personnes proches ou moins proches, athlètes de l'équipe et des autres équipes, personnel des remontées mécaniques, hôteliers et clients, etc.
- Ne pas mettre en ligne ou publier de photos, d'articles ou de vidéos qui pourraient nuire à l'image personnelle, celle du groupe ou de l'association.
- Ne pas fumer, ni prendre aucun produit dopant ou dérivé, boisson alcoolisée, ou drogue. Les boissons énergisantes sont à éviter mais tolérées avec modération.
- Accepter que les photos prises dans le cadre des activités GSS puissent figurer sur le site web, les réseaux sociaux et les films de l'association.

L'engagement de tes parents

- Respecter les décisions des entraîneurs, du responsable de centre ou du comité GSS.
- Respecter les processus inhérents au bon fonctionnement de GSS, sachant que l'implication du Comité est basée sur le bénévolat.
- De s'impliquer et d'aider le comité dans la mesure du possible afin d'offrir les meilleures conditions possibles pour l'encadrement des athlètes.
- La cotisation GSS sert à couvrir une partie des frais de fonctionnement du programme. La partie restante est couverte par des subventions étatiques et des sponsors privés.
- Quand annoncer la présence ou l'absence de son enfant ?
 - o **Il faut confirmer sa présence pour les activités comportant des frais à payer d'avance** (camps avec nuitées, compétitions, etc).
 - o Il faut prévenir en cas d'absence pour les autres activités (entraînements hebdomadaires, sorties ski/sb à la journée, etc).
- Les frais des activités avec inscriptions sont dus dès l'inscription. En cas d'annulation avant la fermeture des inscriptions, un remboursement total est possible. Après cette un remboursement est défini selon les conditions du logeur, gérant de l'activité, etc. Même avec un certificat médical. En cas de doutes, se référer aux "Conditions générales de ventes" de GSS disponibles sur le site internet.
- En cas de camp écourté sur demande des parents de l'athlète, la totalité du prix du camp est due. Il n'est accordé aucun remboursement pour les jours de non-présence.
- Privilégier avant tout et tant que possible les partenaires de GSS en profitant des avantages qu'ils offrent aux athlètes.

GSS se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires (renvoi, suspension, exclusion, etc...). En cas de non-respect des règles de la charte ci-dessus, les frais engagés ne seront alors pas remboursés.

Ta participation est conditionnée à la signature de la charte et à l'acceptation des conditions générales en cours. Si tu es d'accord avec les points ci-dessus, merci de retourner ce document signé par mail à karim.maghraoui@genevesnowsports.ch.



Karim Maghraoui
Responsable Freestyle

Je fais partie du Centre Freestyle de Genève Snowsports pour la saison 2026-2027 et suis d'accord avec ce qui précède.

Nom et prénom de l'athlète :

Niveau d'engagement : Cadre A ☐

Cadre B ☐

Cadre GSSxSROM ☐

Relève ☐

Partenaire Freestyle ☐

Lu et approuvé par l'athlète :

Lieu, date :

Signature :

Lu et approuvé par les parents

Lieu, date :

Signature :